



Le 22 août 2012

Aux municipalités et MRC côtières du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie

Objet : Fiches « S'adapter au littoral maritime »

Madame, Monsieur,

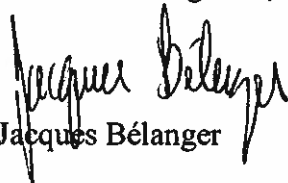
C'est avec grand plaisir que le comité régional de rétablissement du Ministère de la Sécurité publique, en collaboration avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que Pêches et Océans Canada, met à votre disposition un outil d'information sur les bonnes pratiques en milieu côtier. La publication de ces deux documents donne suite aux discussions en lien avec la problématique majeure d'érosion et de submersion vécue en 2010 sur l'ensemble de la côte du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Les deux fiches « *Maintenir une plage naturelle* » et « *Ouvrage de protection* », regroupées sous le thème *S'adapter au littoral maritime*, offrent aux citoyens qui occupent le littoral un outil leur permettant de prendre de bonnes décisions en matière de protection côtière. Ces décisions pourront être prises en fonction des avantages de chaque technique, tout en les conscientisant aux phénomènes côtiers et leurs impacts.

Vous trouverez donc en pièces jointes les deux documents que vous pourrez mettre à la disposition de vos citoyens longeant la côte maritime.

Veillez accepter nos salutations les meilleures.

Le directeur régional,



Jacques Bélanger

p.j. (2)